

RCS : RENNES Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

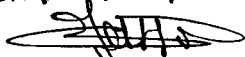
**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 00472 Numéro SIREN : 403 577 182 Nom ou dénomination : A. JOSSO
--

Ce dépôt a été enregistré le 20/06/2024 sous le numéro de dépôt 10421

Certifiés Conformés le 03/06/2024



certifiés conformés le 03/06/2024

Etat exprimé en euros

Bilan Actif

31/12/2023				31/12/2022
Brut				Net
Amort. et Dépréc.				Net
Net				
Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
	Frais d'établissement			
	Frais de développement			
	Concessions brevets droits similaires			
	Fonds commercial (1)	28 800		28 800
	Autres immobilisations incorporelles			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	Terrains			
	Constructions			
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	2 415	2 415	
	Autres immobilisations corporelles	19 994	19 994	
	Immobilisations en cours			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)			
	Participations évaluées selon mise en équival.			
	Autres participations	31	31	31
	Créances rattachées à des participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	328	328	328
TOTAL (II)		51 567	22 408	29 159
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS			
	Matières premières, approvisionnements			
	En-cours de production de biens			
	En-cours de production de services			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises	58 592		58 236
	Avances et Acomptes versés sur commandes			
	CREANCES (3)			
	Créances clients et comptes rattachés	4 987	4 987	2 915
	Autres créances	2 940	2 940	1 203
	Capital souscrit appelé, non versé			
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
	DISPONIBILITES			
		12 095	12 095	10 134
	Charges constatées d'avance			
	TOTAL (III)	78 613	78 613	72 489
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			
	Primes de remboursement des obligations (V)			
	Ecart de conversion actif (VI)			
TOTAL ACTIF (I à VI)		130 180	22 408	107 772
				101 648

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

1.
2.
3.
4.

5.

6.
7.

8.

9.

10.

11.

12.

13.

14.

15.

16.

17.

18.

19.

20.

21.

22.

23.

24.

25.

26.

27.

28.

29.

30.

31.

32.

33.

34.

35.

36.

37.

38.

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	7 622	7 622
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	762	762
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	23 010	38 738
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	(8 849)	(15 728)
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	22 546	31 395
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	57 770	47 672
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 788	12 586
	Dettes fiscales et sociales	1 668	9 995
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	85 226	70 253
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	107 772	101 648
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(8 849,24)	(15 727,64)
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	85 226	70 253
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
	(3) Dont emprunts participatifs		

Etats financiers au 31/12/2023

Annexe

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **107 772 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **144 406 euros** et un total **charges** de **153 255 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **-8 849 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	28 800					28 800
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	28 800					28 800
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	2 415					2 415
	Instal., agencement, aménagement divers	1 495					1 495
	Matériel de transport	17 585					17 585
	Matériel de bureau, mobilier	914					914
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	22 408					22 408	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	31					31
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	328					328
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	359					359
TOTAL		51 567					51 567

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	2 415			2 415
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	1 495			1 495
	Matériel de transport	17 585			17 585
	Matériel de bureau, mobilier	914			914
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	22 408			22 408
TOTAL		22 408			22 408

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMEENTES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

DATE	DESCRIPTION	AMOUNT	CHECK NO.	BANK	MEMO
1/1/19	1/1/19	100.00	100	100	100
1/2/19	1/2/19	100.00	101	101	101
1/3/19	1/3/19	100.00	102	102	102
1/4/19	1/4/19	100.00	103	103	103
1/5/19	1/5/19	100.00	104	104	104
1/6/19	1/6/19	100.00	105	105	105
1/7/19	1/7/19	100.00	106	106	106
1/8/19	1/8/19	100.00	107	107	107
1/9/19	1/9/19	100.00	108	108	108
1/10/19	1/10/19	100.00	109	109	109
1/11/19	1/11/19	100.00	110	110	110
1/12/19	1/12/19	100.00	111	111	111
1/13/19	1/13/19	100.00	112	112	112
1/14/19	1/14/19	100.00	113	113	113
1/15/19	1/15/19	100.00	114	114	114
1/16/19	1/16/19	100.00	115	115	115
1/17/19	1/17/19	100.00	116	116	116
1/18/19	1/18/19	100.00	117	117	117
1/19/19	1/19/19	100.00	118	118	118
1/20/19	1/20/19	100.00	119	119	119
1/21/19	1/21/19	100.00	120	120	120
1/22/19	1/22/19	100.00	121	121	121
1/23/19	1/23/19	100.00	122	122	122
1/24/19	1/24/19	100.00	123	123	123
1/25/19	1/25/19	100.00	124	124	124
1/26/19	1/26/19	100.00	125	125	125
1/27/19	1/27/19	100.00	126	126	126
1/28/19	1/28/19	100.00	127	127	127
1/29/19	1/29/19	100.00	128	128	128
1/30/19	1/30/19	100.00	129	129	129
1/31/19	1/31/19	100.00	130	130	130
2/1/19	2/1/19	100.00	131	131	131
2/2/19	2/2/19	100.00	132	132	132
2/3/19	2/3/19	100.00	133	133	133
2/4/19	2/4/19	100.00	134	134	134
2/5/19	2/5/19	100.00	135	135	135
2/6/19	2/6/19	100.00	136	136	136
2/7/19	2/7/19	100.00	137	137	137
2/8/19	2/8/19	100.00	138	138	138
2/9/19	2/9/19	100.00	139	139	139
2/10/19	2/10/19	100.00	140	140	140
2/11/19	2/11/19	100.00	141	141	141
2/12/19	2/12/19	100.00	142	142	142
2/13/19	2/13/19	100.00	143	143	143
2/14/19	2/14/19	100.00	144	144	144
2/15/19	2/15/19	100.00	145	145	145
2/16/19	2/16/19	100.00	146	146	146
2/17/19	2/17/19	100.00	147	147	147
2/18/19	2/18/19	100.00	148	148	148
2/19/19	2/19/19	100.00	149	149	149
2/20/19	2/20/19	100.00	150	150	150
2/21/19	2/21/19	100.00	151	151	151
2/22/19	2/22/19	100.00	152	152	152
2/23/19	2/23/19	100.00	153	153	153
2/24/19	2/24/19	100.00	154	154	154
2/25/19	2/25/19	100.00	155	155	155
2/26/19	2/26/19	100.00	156	156	156
2/27/19	2/27/19	100.00	157	157	157
2/28/19	2/28/19	100.00	158	158	158
2/29/19	2/29/19	100.00	159	159	159
2/30/19	2/30/19	100.00	160	160	160
3/1/19	3/1/19	100.00	161	161	161
3/2/19	3/2/19	100.00	162	162	162
3/3/19	3/3/19	100.00	163	163	163
3/4/19	3/4/19	100.00	164	164	164
3/5/19	3/5/19	100.00	165	165	165
3/6/19	3/6/19	100.00	166	166	166
3/7/19	3/7/19	100.00	167	167	167
3/8/19	3/8/19	100.00	168	168	168
3/9/19	3/9/19	100.00	169	169	169
3/10/19	3/10/19	100.00	170	170	170
3/11/19	3/11/19	100.00	171	171	171
3/12/19	3/12/19	100.00	172	172	172
3/13/19	3/13/19	100.00	173	173	173
3/14/19	3/14/19	100.00	174	174	174
3/15/19	3/15/19	100.00	175	175	175
3/16/19	3/16/19	100.00	176	176	176
3/17/19	3/17/19	100.00	177	177	177
3/18/19	3/18/19	100.00	178	178	178
3/19/19	3/19/19	100.00	179	179	179
3/20/19	3/20/19	100.00	180	180	180
3/21/19	3/21/19	100.00	181	181	181
3/22/19	3/22/19	100.00	182	182	182
3/23/19	3/23/19	100.00	183	183	183
3/24/19	3/24/19	100.00	184	184	184
3/25/19	3/25/19	100.00	185	185	185
3/26/19	3/26/19	100.00	186	186	186
3/27/19	3/27/19	100.00	187	187	187
3/28/19	3/28/19	100.00	188	188	188
3/29/19	3/29/19	100.00	189	189	189
3/30/19	3/30/19	100.00	190	190	190
3/31/19	3/31/19	100.00	191	191	191
4/1/19	4/1/19	100.00	192	192	192
4/2/19	4/2/19	100.00	193	193	193
4/3/19	4/3/19	100.00	194	194	194
4/4/19	4/4/19	100.00	195	195	195
4/5/19	4/5/19	100.00	196	196	196
4/6/19	4/6/19	100.00	197	197	197
4/7/19	4/7/19	100.00	198	198	198
4/8/19	4/8/19	100.00	199	199	199
4/9/19	4/9/19	100.00	200	200	200
4/10/19	4/10/19	100.00	201	201	201
4/11/19	4/11/19	100.00	202	202	202
4/12/19	4/12/19	100.00	203	203	203
4/13/19	4/13/19	100.00	204	204	204
4/14/19	4/14/19	100.00	205	205	205
4/15/19	4/15/19	100.00	206	206	206
4/16/19	4/16/19	100.00	207	207	207
4/17/19	4/17/19	100.00	208	208	208
4/18/19	4/18/19	100.00	209	209	209
4/19/19	4/19/19	100.00	210	210	210
4/20/19	4/20/19	100.00	211	211	211
4/21/19	4/21/19	100.00	212	212	212
4/22/19	4/22/19	100.00	213	213	213
4/23/19	4/23/19	100.00	214	214	214
4/24/19	4/24/19	100.00	215	215	215
4/25/19	4/25/19	100.00	216	216	216
4/26/19	4/26/19	100.00	217	217	217
4/27/19	4/27/19	100.00	218	218	218
4/28/19	4/28/19	100.00	219	219	219
4/29/19	4/29/19	100.00	220	220	220
4/30/19	4/30/19	100.00	221	221	221
5/1/19	5/1/19	100.00	222	222	222
5/2/19	5/2/19	100.00	223	223	223
5/3/19	5/3/19	100.00	224	224	224
5/4/19	5/4/19	100.00	225	225	225
5/5/19	5/5/19	100.00	226	226	226
5/6/19	5/6/19	100.00	227	227	227
5/7/19	5/7/19	100.00	228	228	228
5/8/19	5/8/19	100.00	229	229	229
5/9/19	5/9/19	100.00	230	230	230
5/10/19	5/10/19	100.00	231	231	231
5/11/19	5/11/19	100.00	232	232	232
5/12/19	5/12/19	100.00	233	233	233
5/13/19	5/13/19	100.00	234	234	234
5/14/19	5/14/19	100.00	235	235	235
5/15/19	5/15/19	100.00	236	236	236
5/16/19	5/16/19	100.00	237	237	237
5/17/19	5/17/19	100.00	238	238	238
5/18/19	5/18/19	100.00	239	239	239
5/19/19	5/19/19	100.00	240	240	240
5/20/19	5/20/19	100.00	241	241	241
5/21/19	5/21/19	100.00	242	242	242
5/22/19	5/22/19	100.00	243	243	243
5/23/19	5/23/19	100.00	244	244	244
5/24/19	5/24/19	100.00	245	245	245
5/25/19	5/25/19	100.00	246	246	246
5/26/19	5/26/19	100.00	247	247	247
5/27/19	5/27/19	100.00	248	248	248
5/28/19	5/28/19	100.00	249	249	249
5/29/19	5/29/19	100.00	250	250	250
5/30/19	5/30/19	100.00	251	251	251
5/31/19	5/31/19	100.00	252	252	252
6/1/19	6/1/19	100.00	253	253	253
6/2/19	6/2/19	100.00	254	254	254
6/3/19	6/3/19	100.00	255	255	255
6/4/19	6/4/19	100.00	256	256	256
6/5/19	6/5/19	100.00	257	257	257
6/6/19	6/6/19	100.00	258	258	258
6/7/19	6/7/19	100.00	259	259	259
6/8/19	6/8/19	100.00	260	260	260
6/9/19	6/9/19	100.00	261	261	261
6/10/19	6/10/19	100.00	262	262	262
6/11/19	6/11/19	100.00	263	263	263
6/12/19	6/12/19	100.00	264	264	264
6/13/19	6/13/19	100.00	265	265	265
6/14/19	6/14/19	100.00	266	266	266
6/15/19	6/15/19	100.00	267	267	267
6/16/19	6/16/19	100.00	268	268	268
6/17/19	6/17/19	100.00	269	269	269
6/18/19	6/18/19	100.00	270	270	270
6/19/19	6/19/19	100.00	271	271	271
6/20/19	6/20/19	100.00	272	272	272
6/21/19	6/21/19	100.00	273	273	273
6/22/19	6/22/19	100.00	274	274	274
6/23/19	6/23/19	100.00	275	275	275
6/24/19	6/24/19	100.00	276	276	276
6/25/19	6/25/19	100.00	277	277	277
6/26/19	6/26/19	100.00	278	278	278
6/27/19	6/27/19	100.00	279	279	279
6/28/19	6/28/19	100.00	280	280	280
6/29/19	6/29/19	100.00	281	281	281
6/30/19	6/30/19	100.00	282	282	282
7/1/19	7/1/19	100.00	283	283	283
7/2/19	7/2/19	100.00	284	284	284
7/3/19	7/3/19	100.00	285	285	285
7/4/19	7/4/19	100.00	286	286	286
7/5/19	7/5/19	100.00	287	287	287
7/6/19	7/6/19	100.00	288	288	288
7/7/19	7/7/19	100.00	289	289	289
7/8/19	7/8/19	100.00	290	290	290
7/9/19	7/9				

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	328		328
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	4 987	4 987	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	576	576	
	Taxes sur la valeur ajoutée	970	970	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	1 394	1 394	
	Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES		8 254	7 926	328
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	25 788	25 788		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 668	1 668		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	57 770	57 770		
	Autres dettes				
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		85 226	85 226		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		57 770			

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Total des Charges à payer		992
Dettes fournisseurs et comptes rattachés FOURNISSEURS FACT NON PARVENUE	992	992

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		500,00	15,2449	7 622,45
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		500,00	15,2449	7 622,45

1999, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023, 2024, 2025, 2026, 2027, 2028, 2029, 2030, 2031, 2032, 2033, 2034, 2035, 2036, 2037, 2038, 2039, 2040, 2041, 2042, 2043, 2044, 2045, 2046, 2047, 2048, 2049, 2050, 2051, 2052, 2053, 2054, 2055, 2056, 2057, 2058, 2059, 2060, 2061, 2062, 2063, 2064, 2065, 2066, 2067, 2068, 2069, 2070, 2071, 2072, 2073, 2074, 2075, 2076, 2077, 2078, 2079, 2080, 2081, 2082, 2083, 2084, 2085, 2086, 2087, 2088, 2089, 2090, 2091, 2092, 2093, 2094, 2095, 2096, 2097, 2098, 2099, 2100, 2101, 2102, 2103, 2104, 2105, 2106, 2107, 2108, 2109, 2110, 2111, 2112, 2113, 2114, 2115, 2116, 2117, 2118, 2119, 2120, 2121, 2122, 2123, 2124, 2125, 2126, 2127, 2128, 2129, 2130, 2131, 2132, 2133, 2134, 2135, 2136, 2137, 2138, 2139, 2140, 2141, 2142, 2143, 2144, 2145, 2146, 2147, 2148, 2149, 2150, 2151, 2152, 2153, 2154, 2155, 2156, 2157, 2158, 2159, 2160, 2161, 2162, 2163, 2164, 2165, 2166, 2167, 2168, 2169, 2170, 2171, 2172, 2173, 2174, 2175, 2176, 2177, 2178, 2179, 2180, 2181, 2182, 2183, 2184, 2185, 2186, 2187, 2188, 2189, 2190, 2191, 2192, 2193, 2194, 2195, 2196, 2197, 2198, 2199, 2200, 2201, 2202, 2203, 2204, 2205, 2206, 2207, 2208, 2209, 2210, 2211, 2212, 2213, 2214, 2215, 2216, 2217, 2218, 2219, 2220, 2221, 2222, 2223, 2224, 2225, 2226, 2227, 2228, 2229, 2230, 2231, 2232, 2233, 2234, 2235, 2236, 2237, 2238, 2239, 2240, 2241, 2242, 2243, 2244, 2245, 2246, 2247, 2248, 2249, 2250, 2251, 2252, 2253, 2254, 2255, 2256, 2257, 2258, 2259, 2260, 2261, 2262, 2263, 2264, 2265, 2266, 2267, 2268, 2269, 2270, 2271, 2272, 2273, 2274, 2275, 2276, 2277, 2278, 2279, 2280, 2281, 2282, 2283, 2284, 2285, 2286, 2287, 2288, 2289, 2290, 2291, 2292, 2293, 2294, 2295, 2296, 2297, 2298, 2299, 2300, 2301, 2302, 2303, 2304, 2305, 2306, 2307, 2308, 2309, 2310, 2311, 2312, 2313, 2314, 2315, 2316, 2317, 2318, 2319, 2320, 2321, 2322, 2323, 2324, 2325, 2326, 2327, 2328, 2329, 2330, 2331, 2332, 2333, 2334, 2335, 2336, 2337, 2338, 2339, 2340, 2341, 2342, 2343, 2344, 2345, 2346, 2347, 2348, 2349, 2350, 2351, 2352, 2353, 2354, 2355, 2356, 2357, 2358, 2359, 2360, 2361, 2362, 2363, 2364, 2365, 2366, 2367, 2368, 2369, 2370, 2371, 2372, 2373, 2374, 2375, 2376, 2377, 2378, 2379, 2380, 2381, 2382, 2383, 2384, 2385, 2386, 2387, 2388, 2389, 2390, 2391, 2392, 2393, 2394, 2395, 2396, 2397, 2398, 2399, 2400, 2401, 2402, 2403, 2404, 2405, 2406, 2407, 2408, 2409, 2410, 2411, 2412, 2413, 2414, 2415, 2416, 2417, 2418, 2419, 2420, 2421, 2422, 2423, 2424, 2425, 2426, 2427, 2428, 2429, 2430, 2431, 2432, 2433, 2434, 2435, 2436, 2437, 2438, 2439, 2440, 2441, 2442, 2443, 2444, 2445, 2446, 2447, 2448, 2449, 2450, 2451, 2452, 2453, 2454, 2455, 2456, 2457, 2458, 2459, 2460, 2461, 2462, 2463, 2464, 2465, 2466, 2467, 2468, 2469, 2470, 2471, 2472, 2473, 2474, 2475, 2476, 2477, 2478, 2479, 2480, 2481, 2482, 2483, 2484, 2485, 2486, 2487, 2488, 2489, 2490, 2491, 2492, 2493, 2494, 2495, 2496, 2497, 2498, 2499, 2500, 2501, 2502, 2503, 2504, 2505, 2506, 2507, 2508, 2509, 2510, 2511, 2512, 2513, 2514, 2515, 2516, 2517, 2518, 2519, 2520, 2521, 2522, 2523, 2524, 2525, 2526, 2527, 2528, 2529, 2530, 2531, 2532, 2533, 2534, 2535, 2536, 2537, 2538, 2539, 2540, 2541, 2542, 2543, 2544, 2545, 2546, 2547, 2548, 2549, 2550, 2551, 2552, 2553, 2554, 2555, 2556, 2557, 2558, 2559, 2560, 2561, 2562, 2563, 2564, 2565, 2566, 2567, 2568, 2569, 2570, 2571, 2572, 2573, 2574, 2575, 2576, 2577, 2578, 2579, 2580, 2581, 2582, 2583, 2584, 2585, 2586, 2587, 2588, 2589, 2590, 2591, 2592, 2593, 2594, 2595, 2596, 2597, 2598, 2599, 2600, 2601, 2602, 2603, 2604, 2605, 2606, 2607, 2608, 2609, 2610, 2611, 2612, 2613, 2614, 2615, 2616, 2617, 2618, 2619, 2620, 2621, 2622, 2623, 2624, 2625, 2626, 2627, 2628, 2629, 2630, 2631, 2632, 2633, 2634, 2635, 2636, 2637, 2638, 2639, 2640, 2641, 2642, 2643, 2644, 2645, 2646, 2647, 2648, 2649, 2650, 2651, 2652, 2653, 2654, 2655, 2656, 2657, 2658, 2659, 2660, 2661, 2662, 2663, 2664, 2665, 2666, 2667, 2668, 2669, 2670, 2671, 2672, 2673, 2674, 2675, 2676, 2677, 2678, 2679, 2680, 26

A. JOSSO
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 8, rue des Etats
35600 REDON
403 577 182 RCS RENNES

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Chers associés,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Livre deuxième du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31/12/2023, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été communiqués et tenus à votre disposition au siège social dans les délais impartis.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

La situation de la société à la clôture de l'exercice écoulé apparaît dans le tableau ci-dessous :
Eléments clés :

	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
Chiffre d'affaires	142 566	143 372	164 988	144 324	137 168	136 168	153 974
Valeur ajoutée	49 321	49 196	66 135	59 176	54 834	62 454	63 344
Excédent brut d'exploitation	(11 261)	(15 688)	10 733	10 127	3 035	3 149	4 409
Résultat net comptable	(8 849)	(15 728)	10 441	11 445	342	(1 815)	(163)
Capacité d'autofinancement	(8 849)	(15 728)	10 758	15 842	4 739	2 988	3 992

EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport a été établi.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Nous vous informons que la société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

P J

H J

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous espérons augmenter notre volume d'activité au cours de l'exercice prochain et maintenir notre taux de marge.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Néant.

EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 ainsi que l'évaluation de leurs principaux postes.

Au cours de l'exercice clos le 31/12/2023, le chiffre d'affaires s'est élevé à 142 566 euros contre 143 372 euros l'exercice précédent.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 144 398 euros contre 143 377 euros l'exercice précédent.

Les salaires et cotisations personnelles des gérants s'élèvent à 59 689 euros contre 64 010 euros l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 153 831 euros contre 159 109 euros l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à (9 433) euros contre (15 732) euros l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, il s'établit à (9 425) euros contre (15 728) euros l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- d'un impôt des sociétés de 0 euros.

L'exercice clos le 31/12/2023 se traduit par un déficit de (8 849) euros contre (15 728) euros l'exercice précédent.

ANALYSE DE L'EVOLUTION DES RESULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIERE

	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
Résultat net	(8 849)	(15 728)	10 441	11 445	342	(1 815)	(163)
Capitaux propres	22 546	31 395	47 122	36 682	25 236	24 894	26 708
Dettes financières	57 770	47 672	46 514	50 878	48 855	47 150	49 294
Capacité d'autofinancement	(8 849)	(15 728)	10 758	15 842	4 739	2 988	3 992
Autonomie financière	20.92%	30.89%	38.29%	35.03%	26.62%	28.24%	28,32%

RT

PJ

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 soumis à l'approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous ont été présentés et qui font apparaître un déficit de 8 849.24 euros.

Nous vous proposons d'affecter le déficit de l'exercice de la manière suivante :

♦ Autres réserves 8 849.24 euros

Après imputation de ce déficit de 8 849.24 euros, le solde « Autres Réserves » sera de 14 160.85 euros.

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre du précédent exercice ont été les suivantes:

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/12/2022	0 €	0 €	0 €
31/12/2021	0 €	0 €	0 €
31/12/2020	0 €	0 €	0 €

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

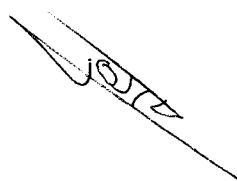
Nous allons également vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérance, pour l'exercice écoulé.

AS

AS

La gérance



A. JOSSO
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 8, rue des Etats
35600 REDON
403 577 182 RCS RENNES

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 03 JUIN 2024

L'an deux mil vingt-quatre, et le trois juin, à dix-neuf heures, les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les éventuels pouvoirs des associés représentés.

Monsieur JOSSO Philippe préside la séance en qualité de gérant associé.

Le président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les copies des lettres de convocation ;
- la feuille de présence ;
- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce ;
- le texte des résolutions proposées.

Le président déclare que tous les documents prescrits aux articles R 223-18 et R 223-19 du Code de commerce ont été adressés aux associés en même temps que la convocation et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2023 et affectation du résultat,
- Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce,
- Approbation de ces conventions,
- Quitus à la gérance,
- Ratification de la rémunération de la gérance ;
- Questions diverses,
- Pouvoirs en vue des formalités.

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion de la gérance,
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce.

PJ

HT

Le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 lesquels font apparaître un déficit de 8 849.24 euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le déficit de l'exercice clos le 31/12/2023 s'élevant à 8 849.24 euros comme suit :

♦ Autres réserves 8 849.24 euros

Après imputation de ce déficit de 8 849.24 euros, le solde « Autres Réserves » sera de 14 160.85 euros.

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre du précédent exercice ont été les suivantes :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/12/2022	0 €	0 €	0 €
31/12/2021	0 €	0 €	0 €
31/12/2020	0 €	0 €	0 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale après avoir pris connaissance du rapport spécial sur les conventions relevant de l'article L 223-19 du Code du Commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.





QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de ratifier la rémunération allouée au Gérant au cours de l'exercice.

Monsieur JOSSO Philippe a perçu de son mandat social sur l'exercice clos le 31 décembre 2023 une rémunération nette annuelle de 11 000 euros.

En outre, il rappelle qu'il a droit au remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement. Par ailleurs, la société supporte les charges sociales obligatoires et fiscales ainsi que les charges complémentaires suivantes :

- Contrat d'assurance retraite complémentaire (Loi Madelin) souscrit auprès de SWISSLIFE
- Contrat d'assurance prévoyance (Loi Madelin) souscrit auprès de ALPTIS
- Contrat d'assurance santé (Loi Madelin) souscrit auprès de SWISSLIFE

Monsieur JOSSO Philippe, gérant associé, a perçu en rémunération de son mandat social la somme de **26 288.46 euros** sur l'exercice clos le 31 décembre 2023, qui comprend :

Rémunération nette	Charges sociales et fiscales obligatoires
11 000 euros	10 773,44 euros

Cotisations sociales facultatives	
Contrat d'assurance retraite complémentaire (Loi Madelin) souscrit auprès de SWISSLIFE	3 208.32 euros
Contrat d'assurance prévoyance complémentaire (Loi Madelin) souscrit auprès de ALPTIS	535.24 euros
Contrat d'assurance prévoyance complémentaire santé (Loi Madelin) souscrit auprès de SWISSLIFE	771.46 euros

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de ratifier la rémunération allouée à la Gérante au cours de l'exercice.

Madame JOSSO Annie a perçu de son mandat social sur l'exercice clos le 31 décembre 2023 une rémunération nette annuelle de 15 700 euros.

En outre, il rappelle qu'il a droit au remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement. Par ailleurs, la société supporte les charges sociales obligatoires et fiscales ainsi que les charges complémentaires suivantes :

- Contrat d'assurance retraite complémentaire (Loi Madelin) souscrit auprès de SWISSLIFE
- Contrat d'assurance prévoyance (Loi Madelin) souscrit auprès de ALPTIS
- Contrat d'assurance santé (Loi Madelin) souscrit auprès du CIC

Madame JOSSO Annie, gérante associée, a perçu en rémunération de son mandat social la somme de **33 400.06 euros** sur l'exercice clos le 31 décembre 2023, qui comprend :

Rémunération nette	Charges sociales et fiscales obligatoires
15 700 euros	11 189 euros

Cotisations sociales facultatives	
Contrat d'assurance retraite complémentaire (Loi Madelin) souscrit auprès de SWISSLIFE	3 208.32 euros
Contrat d'assurance prévoyance complémentaire (Loi Madelin) souscrit auprès de ALPTIS	611.56 euros
Contrat d'assurance prévoyance complémentaire santé (Loi Madelin) souscrit auprès du CIC	2 691.18 euros

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

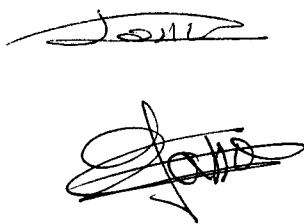
L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la gérance, et par les associés présents.

La gérance



Les associés

